

Réalisez gratuitement votre contrôle technique automobile



Chaque année en France, plus de 17 millions de véhicules sont soumis au **contrôle technique**

S'il contribue à maintenir la sécurité des passagers, nombreux sont les automobilistes qui considèrent le **contrôle technique automobile** comme une contrainte, voire une taxe. Pour mémoire, le **prix** moyen du contrôle technique est de **66 euros**.

Le concept ContrôleTechniqueGratuit offre à tous les automobilistes la possibilité d'**effectuer gratuitement leur opération de contrôle technique**.

Le concept est simple. Le site ContrôleTechniqueGratuit propose de payer tout ou partie du contrôle technique des particuliers, en remplissant un **questionnaire sur leurs habitudes de consommation automobile**.

Si l'automobiliste **répond à toutes les questions et communique l'ensemble des documents**, il ne paie rien. **La liste des documents à transmettre est longue** (**carte grise** recto **verso**, carte verte, carnet d'**assurance**, relevé d'informations, dernière prime d'assurance, permis de conduire de chaque assuré, dernier contrôle technique, carnet d'entretien et factures d'entretien et de réparations).

L'analyse de ces informations permet à ContrôleTechniqueGratuit d'identifier les besoins des automobilistes et de leur proposer (seulement s'ils le souhaitent), des offres personnalisées, qui leur permettent de réaliser des économies sur leur **budget automobile** dans le cas où ils désirent souscrire un nouveau contrat d'assurance, obtenir un prêt, changer de véhicule ou, plus simplement, le faire entretenir.

L'automobiliste reste le **seul propriétaire des informations** qu'il a renseignées. Ces dernières sont stockées dans son **espace** « mon compte ». Il **peut les modifier ou les supprimer à tout moment** et ContrôleTechniqueGratuit s'engage à ne jamais les communiquer. Cette confidentialité évite le démarchage intempestif des professionnels de l'**automobile**.

En quelques clics, l'internaute prend rendez-vous dans un centre de contrôle. Après avoir créé un compte, l'utilisateur doit transmettre son empreinte bancaire pour garantir sa réservation. Aucun débit ne sera effectué, c'est la dernière étape pour valider son rendez-vous et assurer aux centres techniques partenaires de ContrôleTechniqueGratuit.com que les créneaux horaires réservés soient respectés. L'automobiliste peut modifier ou annuler sans frais jusqu'à 48h avant son rendez-vous.

Sur les 6 000 contrôles techniques réalisés par ContrôleTechniqueGratuit depuis le lancement du site il y a quelques mois, 3 600 ont été financés à 100% et 2 400 à 60%.

Lancé il y a quelques mois sur la région Nord Pas de Calais, ContrôleTechniqueGratuit est présent sur toute la France au travers un réseau de **215 centres de contrôle technique partenaires**, couvrant plus de 40% de l'hexagone à ce jour.

À

À

Eric Houquet, 18/01/2017